

## Dates d'inscription

- Ouverture : le 20 novembre 2019 à 14H00
- Clôture : le 25 mai 2020 à minuit. (Sous réserve de places disponibles).

Pour le Grand Défi Solidaire, la Marche Solidaire et les courses des futurs champions : ouverture des inscriptions le 15 janvier 2020 à 14h00, clôture le 25 Mai 2020 à minuit, dans la limite des places disponibles.

Les participants au Grand Défi et à la Marche Solidaire pourront s'inscrire en ligne uniquement après acceptation du dossier de candidature. Le dossier devra être envoyé par mail ou par courrier à l'organisation **avant le 15 avril 2020**.

## Modalités

Pour prendre connaissance des informations essentielles avant votre inscription consultez le **règlement 2020 de l'Ultra Marin**.

Attention : aucune dérogation ne sera possible, lisez ce règlement attentivement.

## Etapas de l'inscription

(Uniquement pour les quatre Trails : 177km, 87km, 56km et RDD 36km, la Marche Nordique, la Marche solidaire et les courses des futurs champions).

- Voir le processus d'inscription 2020 du Relais par équipes à ce lien : [Relais par équipes](#).
- Voir le processus d'inscription 2020 du Grand Défi Solidaire à ce lien : **Grand Défi Solidaire** (Bientôt disponible).

### Etape 1

**Création du compte.** Vous devrez créer votre compte dans [Mon Ultra Marin](#) avant de vous inscrire.

En vous connectant à votre compte, vous choisirez **l'épreuve** à laquelle vous souhaitez participer dans votre tableau de bord ou sur

[la page des inscriptions aux épreuves 2020](#).

### Etape 2

Paiement en ligne **par CB, Visa ou Mastercard** effectué par le Crédit Agricole.

**Options diverses** : vous pourrez choisir de réserver une place dans une navette ou acheter un carnet de route.

Attention : en cas de non aboutissement du paiement en ligne, l'étape du paiement doit être renouvelée dans [Mon Ultra Marin](#).

### Etape 3

Après le paiement, allez dans votre espace "**mon Ultra Marin**" puis, dans votre **tableau de bord Ultra Marin** et ouvrez le formulaire d'inscription en cliquant sur le lien indiqué..

## Etape 4

### Remplir le formulaire d'inscription et télécharger le certificat ou la licence.

Il vous sera demandé de renseigner **vos nom, prénom, date de naissance, adresse, code postal, ville, pays, n° de licence et club FFA (facultatif), vos numéros de téléphone, un contact d'urgence**. Vous devrez aussi préciser la **taille du tee-shirt finisher** qui vous est offert.

**Les participant(e)s à la Marche Nordique** devront également choisir leur **sas de départ**, selon leur objectif de temps sur la course.

A noter : ces informations pourront être en partie modifiées par la suite sur votre compte. Conservez bien votre e-mail et votre mot de passe qui vous serviront à accéder à votre compte et à vous inscrire également pour les prochaines éditions !

**Attention:** chaque concurrent(e) doit s'inscrire aux courses 2020 de l'Ultra Marin à partir de son propre compte. Votre compte personnel ne peut pas être utilisé pour l'inscription d'un autre membre de la famille ou d'un équipier. Vous devez également renseigner une adresse mail personnelle et un numéro de téléphone portable personnel ou dont vous êtes l'unique utilisateur, pour que nous puissions vous contacter durant la course.

Vous devrez télécharger immédiatement **votre copie de certificat médical conforme** (comportant la mention "en compétition" et datant de moins d'un an le jour de votre course Ultra Marin 2020), ou celle de **votre licence en cours**.

Vous pourrez vous inscrire au **Challenge Ultra Marin** et rejoindre une équipe déjà constituée (5 personnes minimum pour qu'une équipe soit validée) ou créer une nouvelle équipe.

**Les participant(e)s à la Marche Solidaire** devront également choisir leur équipe.

## Etape 5

Après l'envoi de votre formulaire et le téléchargement de votre certificat ou de votre licence votre inscription sera en attente de validation. Le service des inscriptions devra vérifier vos fichiers et valider votre inscription. (Cette opération peut prendre quelques jours).

### Mon Ultra Marin

En haut du [site internet de l'Ultra Marin](#), vous avez accès à votre **espace personnel [Mon Ultra Marin](#)**. Vous pourrez y modifier ultérieurement en partie vos informations générales, ajouter les options navette ou carnet de route et les régler en ligne, redéfinir votre sas de départ (marche nordique), suivre la validation de votre certificat médical ou de la licence (validation quelques jours après votre inscription).

Par contre, **le choix de votre course est définitif à l'inscription**.

### **ATTENTION :**

Les inscrits définitifs sont les personnes :

- **AYANT FOURNI UN CERTIFICAT MEDICAL OU UNE LICENCE VALIDE**
- **AYANT PAYÉ LEUR INSCRIPTION**

En cas de problème pour votre inscription, contactez-nous par mail [ICI](#)

